

## Compte-rendu du CHSCT du 1<sup>er</sup> mars 2022

Ce CHSCT s'est déroulé en présentiel de 9h00 à 12h30.

► Le suivi individuel en santé au travail des agents pendant leur activité (application du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié)

La médecin du travail nous a présenté brièvement les modifications apportées à ce suivi individuel des agents.

Les visites périodiques en lien avec une surveillance médicale particulière devront être réalisées au minimum tous les 4 ans.

Par exemple une personne en situation de handicap devra être reçue par la médecin au moins une fois tous les 4 ans.

Dans les visites de reprise apparaissent désormais les agents en situation de reprise après un congé maternité.

Dans cette note établie par le secrétariat général apparaît également le rôle de l'infirmière en santé au travail, qui pourra réaliser les visites périodiques quinquennales par exemple.

La médecin du travail souligne la disparition progressive des médecins du travail et un glissement possible vers « un entretien infirmier ». Cet entretien ne remplacera pas un examen médical fait par le médecin du travail et la qualité de la prise en charge ne sera pas la même.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir pour l'instant encore un médecin du travail en Sarthe.

► Point sur les déménagements et travaux en cours

### SGC de La Ferté Bernard

Une rampe permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite va être installée.

Le problème de l'accès des toilettes pour ces personnes a été soulevé. Ce sont les toilettes du service de l'éducation nationale sur place qui pourraient être utilisées...

### Site de La Flèche

Le percement d'une dalle béton pour évacuer les eaux usées a été interrompu par l'entreprise, car la structure du bâtiment pouvait être mise en danger.

Un bureau d'étude va réaliser une étude pour trouver une autre solution d'évacuation.

Affaire à suivre ...

### SGC de Conlie

Les travaux à l'étage devraient être terminés mi-avril.

Les travaux au rez-de-chaussée devraient commencer début mai afin de pouvoir accueillir correctement les nouveaux collègues en septembre. La fin de chantier est prévue en juillet 2022.

### Déménagements à De Gaulle.

Le déménagement de la BCR et du PRS est prévu le 7 mars de 8H à 17H et sera effectué par la société Tremblaye.

Le CHSCT a souhaité que des visites soient programmées notamment sur les sites de La Ferté Bernard et de Conlie, avant la fin des travaux, afin de corriger certains aspects avant la clôture définitive des chantiers.

► Point sur la Note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de travail 2022.

La note souligne l'entrée massive et durable du télétravail dans notre organisation.

Une convention ministérielle a été signée avec l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

Cette convention devrait permettre de disposer d'outils pour concevoir ensemble le télétravail pérenne.

Ces outils seront mis à la disposition des acteurs de prévention comme l'inspecteur santé et sécurité au travail, et permettront d'échanger avec le CHSCT.

Parmi ces outils, un dispositif de veille et de soutien (DVS) pourra permettre aux directions locales de disposer d'experts en interne pour trouver des pistes de solution.

Ce dispositif peut sembler intéressant mais dans « la vraie vie », nous avons souvent des moyens insuffisants pour répondre à toutes les demandes.

En effet vu leur charge de travail, les acteurs de prévention comme le médecin ou l'inspecteur santé et sécurité au travail, ne sont pas toujours disponibles pour répondre à nos sollicitations.

La note insiste sur la nécessité de lister les risques biologiques dans le cadre du DUERP et attire l'attention sur la qualité de l'air intérieur et l'amélioration des conditions de ventilation des locaux.

### Budget 2022

Pour 2022, les stages secourisme, ACO (éco-conduite et situation à risques), sont reconduits .

Les stages sur la manipulation d'extincteur sur feux réels devraient être réalisés en mars.

Les formations risques canins et mobilité à vélo seront proposées également.

Le CHSCT a donné son accord pour l'achat de défibrillateurs neufs pour les sites de Montval, Conlie et La Ferté Bernard.

Des anciens défibrillateurs devraient être redéployés sur certains sites.

Le Mans le 1<sup>er</sup> mars 2022

## ► DUERP 2021-2022 (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Cette année, tous les agents doivent être interrogés. Les thèmes suivants feront l'objet d'une attention particulière : COVID, Télétravail et réorganisation. Le DUERP et le PAP (Plan d'action et de Prévention) seront présentés au CHSCT, en septembre.

## ► Point COVID

La direction rappelle la nécessité de nettoyer son bureau le soir, avant son départ, afin d'éviter la propagation du virus. Chacun doit participer à l'hygiène de son propre poste de travail.

## ► Point Sécurité

La direction rappelle que nous devons être vigilants lors de nos entrées et sorties du bâtiment afin que des personnes étrangères ne s'introduisent pas sur les sites. Un registre devrait être mis en place pour garder la trace des personnes accédant à nos services. Des rappels sur la cybersécurité vont être faits.

Pour le site de De Gaulle, nous avons signalé que certains détecteurs de fumée n'étaient pas reliés à la centrale incendie et que des colonnes sèches étaient fissurées.

## ► Questions diverses

### Site du SGC de Montval

La personne qui avait candidaté pour un emploi pacte a préféré s'installer dans le département du 53. M Pujolas doit prochainement se rendre à Montval, il pourra alors constater que les travaux d'interrupteurs et

d'éclairage supplémentaires demandés ne sont toujours pas réalisés.

## Site de Le Mans Ville

Le service des amendes va intégrer les locaux de la trésorerie Le Mans Ville. Des travaux permettront d'installer un guichet sécurisé. L'antenne immobilière de Nantes s'est déplacée pour conseiller sur les travaux à réaliser.

## Fusion des SIP et des SIE

Nous avons attiré l'attention de la direction sur le mal être de nos collègues suite à la fusion des SIP et à la fusion des SIE sur Le Mans.

La direction nous indique qu'un temps d'adaptation est nécessaire et que le « bricolage organisationnel » va se résoudre petit à petit.

Un bilan sera fait par la suite sur les organisations mises en place.

Elle souhaite entretenir un dialogue ouvert avec les agents.

Il ne faut donc pas hésiter à faire remonter vos demandes par l'intermédiaire de vos chefs de service.

## Taxe d'urbanisme

Le département de la Sarthe est bien un département préfigurateur, et aura donc pour mission de gérer la taxe d'urbanisme.

Mais avec quels moyens ?

Un agent nous rejoindrait au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et un autre au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Vos représentants en CHSCT : Valérie BOUSSARD, Jean-Luc MUNIER

